

## LES INFORMATIONS TECHNIQUES ET MILITAIRES

### LE PROBLEME DES RESERVES

Ce communiqué de l'U.N.O.R. :

Le Conseil national de l'Union des officiers de réserve, qui groupe dans ses associations affiliées plus de 60.000 officiers de réserve, a examiné le 14 novembre 1964, les dispositions de la loi de finances concernant les crédits d'instruction des réserves pour 1965, réduits de 70% par rapport à 1964.

Constatant :

- que les crédits subsistant ne permettront pas la convocation d'officiers de réserve en périodes d'instruction, cependant légales;
- que seuls pourront être maintenus les stages de franchissement de grade;
- que cette situation nuira gravement tant à l'instruction des réserves qui doit suivre l'évolution des armements, qu'au maintien de leur valeur militaire et de leur niveau moral;
- que les O.R., conscients de leurs responsabilités et désireux de se maintenir aptes à servir, ne peuvent être privés des moyens élémentaires nécessaires à la poursuite de leur mission;

Considérant par ailleurs :

- que l'organisation de la D.O.T. exige des O.R. compétants et entraînés;
- que l'importance de l'arme nucléaire exige une défense permanente du territoire qui en est l'indispensable complément;
- que la réduction prévue des effectifs de l'armée active amène à prévoir une large utilisation des O.R. pour ces deux tâches essentielles,

l'U.N.O.R. attire anxieusement l'attention du ministre des armées sur la nécessité de prévoir d'urgence les moyens nécessaires pour assurer l'instruction des officiers de réserve susceptibles de recevoir une affectation.

### OU EN EST LA PREPARATION MILITAIRE?

Quel avenir peut-on envisager pour la Préparation militaire ?

Question bien embarrassante si on veut juger objectivement les faits et réfléchir. Contrairement à ce que soutiennent certains, la Préparation militaire n'est pas morte. Elle a subi depuis 1962 une profonde évolution qui lui a conféré un caractère technique en harmonie avec les besoins d'une armée elle-même en pleine évolution, et dominée par des facteurs techniques.

Si certaines sociétés "civiles autorisées" ont cru devoir abandonner leur activité, à Paris et dans quelques grands centres notamment, on ne peut généraliser cette attitude.

Les effectifs inscrits à la Préparation militaire dans ces Sociétés civiles ont baissé d'environ 80% en moyenne. Il est vrai que ceux qui y viennent sont animés d'un esprit bien meilleur que beaucoup parmi ceux qui les ont devancés. On note d'ailleurs un léger relèvement de ces effectifs depuis l'année dernière.

Nous avons cependant quelques raisons d'être inquiets quant à la "vocation" des jeunes à s'y inscrire depuis que le service sélectif, base du futur mode d'appel du contingent, laisse entrevoir que plus du tiers des jeunes ne fera pas de service militaire. Chacun d'eux sera donc en droit de penser qu'il pourrait bien être du nombre de ceux-ci.

Mais ne demeurons pas plus longtemps dans une attitude de critique négative.

Quel est le sens même de la Préparation militaire ?

Elle a été conçue pour pallier le manque de temps dont disposaient les cadres, instructeurs de l'armée active pour dégrossir et former des combattants avec un service à court terme (un an). Plus le service actif est court, plus la Préparation militaire est indispensable. Avec un service à long terme, elle perd de sa signification. C'est là un facteur que nous ne saurions oublier. Il est capital pour l'avenir.

Or le service sélectif n'ouvre pas la porte à un service d'une durée particulièrement courte. La Préparation militaire semblerait donc devoir être moins utile qu'avant, si ce n'est toutefois pour former les petits cadres et les spécialistes des quelques unités conventionnelles qui continueront d'exister.

Mais alors que vont devenir les quelque 150 à 180.000 jeunes qui seront dispensés du service? Les laissera-t-on étrangers à toute préoccupation de défense, à toute notion de sacrifice pour défendre en commun le patrimoine national qui pourrait être un jour menacé? Ne conviendrait-il pas de leur enseigner au moins les rudiments du métier des armes et de les soumettre à un dégrossissage, à une école du soldat qui les préparerait à suivre avec fruit une période de quelques semaines dans un camp militaire?

Autant de questions qui recevront certainement une réponse un jour et qui réouvriront à la P.M. un avenir plus conforme à un idéal tout au service des jeunes et du pays.

L'armée y trouverait son compte: La D.O.T. verrait dans ces "Sociétés autorisées" de précieux auxiliaires pour préparer les hommes qui, quelle que soit leur profession, échoueraient dans ses unités en cas de conflit. Les détachements subdivisionnaires de P.M. retrouveraient un intérêt accru à animer ces cellules aujourd'hui sclérosées.

Quant aux Sociétés qui se débattent dans de graves difficultés, ces perspectives trop rapidement brossées, devraient cependant leur donner l'assurance que tout n'est pas fini et l'espoir qu'elles auront encore un rôle à jouer, si elles savent durer et façonner physiquement et moralement des hommes plus aptes que d'autres à devenir des combattants, car dans un conflit futur, tout citoyen sera un combattant ou ne sera plus.